Elections des représentants des parents d'élèves

publié le 24/09/2019

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Année 2019.2020

Calendrier des opérations électorales :

- dépôt de la liste électorale : vendredi 20 septembre 2019, minuit. Cette liste sera consultable au secrétariat du collège.
- dépôts des déclarations et listes de candidatures : lundi 30 septembre 2019, minuit. Les listes sont constituées par les parents d'élèves, sous leur responsabilité. Une liste doit comporter au moins 2 noms et au plus 12. L'ordre des candidats sur la liste détermine l'attribution des sièges. Les fédérations ou unions des parents, les associations de parents d'élèves et les parents qui ne sont pas constitués en association peuvent présenter des listes de candidats.
- remplacement d'un candidat qui se serait désisté : mercredi 2 octobre 2019, minuit.
- distribution ou expédition postale du matériel de vote aux parents : vendredi 4 octobre 2019, minuit.

scrutin et dépouillement :
vendredi 11 octobre 2019 à 9h30.
les votes se feront par correspondance avant cette date.

- validation des résultats par la DSDEN de la Vienne du 15 au 25 octobre 2019 inclus.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au secrétariat.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.